

**OBJECTIONS LORS DE L'INTERROGATOIRE PAR RBH  
DU DR. YVON MARTEL**

NO.	QUESTION	DÉCISION
	<b>A. GOÛT/ACCEPTABILITÉ</b>	
34	[317] Monsieur Martel, vous m'avez expliqué tout à l'heure que, vous semblez avoir une conception très limitée du mandat d'Agriculture Canada, j'ai compris tout à l'heure, et vous me corrigerez, j'ai compris tout à l'heure, si j'ai tort, que le mandat d'Agriculture Canada était de développer des cultivars qui étaient susceptibles de bien pousser ici, etc., on a un marché... on a un climat ici qui est particulier, mais que ça s'arrêtait là, que Agriculture Canada n'avait pas à se préoccuper de ce que le consommateur désirait comme goût ou comme texture ou comme arôme. Est-ce que j'ai bien compris votre témoignage ou vous voulez ...	Objection rejetée
35	[321] Vous ne pouvez pas considérer donc que Agriculture Canada se préoccupait de l'arôme ou de la saveur des cigarettes?	L'objection n'est pas débattue
36	[322]Je lis : Intensive research is necessary to keep the growers abreast of the ever-changing requirements of the domestic and foreign tobacco consumers and manufacturers. Market trends and consumer requirements must be followed carefully.  [323] Vous êtes d'accord avec ça, que c'était dans le mandat d'Agriculture Canada?	Objection retirée. Le PGC répondra à savoir si ce qui est cité dans l'extrait faisait partie du mandat d'Agriculture Canada en 1969
37	[324] À votre connaissance, est-ce que Agriculture Canada devait, dans sa recherche, suivre, de façon attentive ou serrée, ce que le marché désirait puis ce que les consommateurs de cigarettes désiraient?	Objection rejetée

38	[326] Et donc, pour que je comprenne bien votre témoignage, là, qui est entrecoupé d'objections, Agriculture Canada ne se préoccupait pas du tout de ce que les consommateurs voulaient, ce n'était pas de votre affaire, ça, c'est ça, que le produit soit acceptable aux consommateurs, ça ne vous préoccupait pas du tout, c'est ça, votre réponse?	L'objection n'est pas débattue
39	[335] Alors je répète ma question, en espérant que vous y répondrez et non pas votre procureur : est-ce que Agriculture Canada ne se préoccupait donc pas, dans le développement de nouveaux cultivars, de la réception que ceux-ci auraient dans le marché par les consommateurs?	L'objection n'est pas débattue
41	[368] Est-ce que Agriculture Canada se préoccupait de la saveur?	L'objection n'est pas débattue
42	[372] Et on voit, à B : Acceptable to consumer. Est-ce que ce n'était pas un objectif d'Agriculture Canada, Monsieur Martel, de faire du tabac, dans le contexte du « less hazardous cigarette », qui allait être acceptable pour les consommateurs?	Objection rejetée. PGC devra répondre par un oui ou un non, suivi d'une explication s'il le désire.
43	[376] Très bien. Donc Agriculture Canada n'avait rien à voir avec la façon dont le consommateur accepterait ou n'accepterait pas le tabac qui était développé et cultivé et offert sur le marché?	Objection rejetée. PGC devra répondre par un oui ou un non, suivi d'une explication s'il le désire.
44	[382] Est-ce que l'acceptation des consommateurs du tabac qui allait être utilisé dans les cigarettes, et qui était donc offert en vente suite au développement et aux recherches faites par Agriculture Canada, est-ce que ce n'était pas un considérant, ça, pour Agriculture Canada, le fait que ça devait être bien accepté par les consommateurs?	L'objection n'est pas débattue
45	[384] À propos toujours du même sujet, la question a déjà été posée mais apparemment,	L'objection n'est pas débattue

	<p>elle n'a pas été retenue, mais je vais la reformuler. À propos du sujet de l'acceptation par le consommateur du tabac qui était développé, enregistré et mis en vente.</p>	
46	<p>Q. [396] D'accord. Est-ce que c'était important pour le comité que le produit soit acceptable pour les consommateurs?</p> <p>R. Je ne peux pas vous dire pour le comité, parler dans ce terme-là, je peux vous dire que le comité avait des caractéristiques bien définies, s'assurait que ce soit respecté.</p> <p>[397] Pourriez-vous, s'il vous plaît, vous engager à vérifier quelle était la position du comité là-dessus?</p>	<p>Le PGC répondra à la question suivante: Est-ce que l'arôme, la saveur et l'acceptabilité pour le consommateur étaient des facteurs importants pour AgCan en accomplissant son devoir au sein du comité. PGC devra répondre par un oui ou un non, suivi d'une explication s'il le désire.</p>
47	<p>[398] À la page 11 du même document, on parle de, au paragraphe E, alors les : Task Narrative - Consumer acceptability est-ce que c'était, pour le comité, dont vous avez parlé à quelques reprises, un élément important à considérer pour donner son avis sur l'enregistrement de nouveaux cultivars?</p>	<p>Voir décision sur #46</p>
48	<p>[399] Allez maintenant à la page 14 du même document, le sous-paragraphe b) : An obstacle is consumer acceptability c'est souligné, même, i.e. strength and type of flavour used to flue cure in Canada. Est-ce que, encore une fois, Monsieur Martel, la question du « consumer acceptability » n'était pas, pour le comité, dont vous avez parlé à plusieurs reprises, un élément important à considérer pour donner son aval à l'enregistrement de nouveaux cultivars pour qu'ils soient mis en vente?</p>	<p>Voir décision sur #46</p>
49	<p>[402] Bien, c'est parce que... je veux savoir, étant donné que Agriculture Canada participait à ces rencontres-là, si ce n'était pas un élément qu'ils considéraient, l'acceptabilité du consommateur des produits du tabac, du tabac. Parce que, ici, on lit qu'il semble que ça soit important de déterminer qu'est-ce que</p>	<p>Voir décision sur #46</p>

	constitue la saveur et on dit qu'identifier, dans le tabac et la fumée de la cigarette, qu'est-ce qui est responsable pour l'arôme et la saveur, est-ce que ce n'était pas quelque chose que Agriculture Canada considérait?	
50	[404] Est-ce que ce n'était pas, Monsieur Martel, pour Agriculture Canada, que vous représentez ici aujourd'hui dans cet interrogatoire-là, important de considérer quelle serait la réception, chez le consommateur, du tabac qui allait être enregistré, offert en vente et utilisé dans les cigarettes?	Suspendue
51	[412] Est-ce que le comité prenait en considération, Monsieur Martel, la réception, chez le consommateur, du tabac qui était utilisé pour les cigarettes et développé par Agriculture Canada?	L'objection n'est pas débattue
52	[426] Et quelle était la position d'Agriculture Canada dans la discussion sur l'acceptabilité des produits qui allaient être, des produits du tabac, qui allait être enregistré?	L'objection n'est pas débattue
53	[427] Donc Agriculture Canada n'avait aucune position là-dessus, et ne se préoccupait pas, Monsieur Martel, de savoir si oui ou non le tabac, dont on demandait l'enregistrement pour la vente, allait être acceptable ou non pour le consommateur, c'est votre réponse?	L'objection n'est pas débattue
54	[433] Sans aucun considérant de l'effet sur le goût?	L'objection n'est pas débattue
57	[481] D'accord. Quelles étaient les représentations, les représentations d'Agriculture Canada au sein de ce comité-là étaient-elles totalement détachées de la question de l'acceptabilité du consommateur ou ces représentations-là en tenaient-elles compte?	L'objection n'est pas débattue

58	<p>[485] Très bien. Et si vous allez au premier paragraphe, à peu près dans le centre : The purposes of the program were to develop production and processing methods that will reduce the biological activity of the smoke-maintained continued use of natural tobacco, lower fund course of production, and produce a product of acceptable smoking quality. Êtes-vous d'accord que c'était un des considérants de ce programme-là, Monsieur Martel? (le programme est le « Cooperative Tobacco Research Program with Industry » de 1973)</p>	L'objection n'est pas débattue
59	<p>[486] Alors est-ce que Agriculture Canada, à travers son « Research Branch », acceptait que c'était un élément à considérer, le fait qu'on développe un produit qui allait être acceptable pour les fumeurs?</p>	PGC devra répondre par un oui ou un non, suivi d'une explication s'il le désire.
60	<p>[503] Est qu'Agriculture Canada faisait quelque test que ce soit pour s'assurer que la saveur et l'arôme du tabac qui était produit allaient être acceptables pour les consommateurs?</p> <p>R. À ma connaissance, c'était la responsabilité des compagnies avec les cigarettes.</p> <p>[504] Et est-ce que c'était quelque chose que Agriculture Canada, au sein du comité ou en tant que Agriculture Canada sans être dans aucun comité, considérait comme étant quelque chose d'important?</p>	L'objection n'est pas débattue
66	<p>[569] Est-ce que ce n'est pas un fait, Monsieur Martel, la question est légale, est-ce que ce n'est pas un fait, Monsieur Martel, que c'était un élément de politique important d'Agriculture Canada, dans le développement de nouvelles lignes de tabac, de s'assurer que la saveur... laissez-moi terminer... que la saveur, l'arôme, l'acceptabilité du produit allaient rencontrer les besoins des consommateurs?</p>	L'objection n'est pas débattue

67	<p>[570] Donc, pour Agriculture Canada, le fait que le produit soit acceptable ou non pour le... le tabac produit soit acceptable ou non pour le consommateur n'était absolument pas important, ce n'était pas un considérant du tout, c'est exact, Monsieur Martel?</p>	<p>L'objection n'est pas débattue</p>
68	<p>[572] D'accord. Donc ça ne... ça ne préoccupait d'aucune façon Agriculture Canada?</p>	<p>L'objection n'est pas débattue</p>
89	<p>[236] D'accord. D'accord. Et ces niveaux de nicotine-là prédéterminés qui étaient discutés à l'intérieur du comité que vous venez de décrire, est-ce qu'il y avait une considération pour l'évaluation de ces niveaux de nicotine-là, est-ce qu'il y avait une considération par rapport au goût que le produit avait lorsqu'il était fumé?</p> <p>U-28 : Vérifier et indiquer si, dans les discussions à l'intérieur du comité pour l'enregistrement des variétés relativement au taux de nicotine, il y avait une considération par rapport au goût du produit lorsque fumé.</p>	<p>Le PGC répondra à la question suivante: Est-ce qu'Agriculture Canada, au sein du comité, considérait que le niveau de nicotine et la relation qu'il peut y avoir avec le goût du produit lorsque fumé était un élément important.</p> <p>PGC devra répondre par un oui ou un non, suivi d'une explication s'il le désire.</p>
107	<p>[43] Je n'ai pas fini la lecture, Monsieur Martel. « These new cultivars were the first commercial tobacco cultivars to result from an interspecific cross with « Nicotiana rustica » and provided improved yield, leaf quality, and nicotine levels of lower tar/nicotine ratio and increased flavour and aroma.”</p> <p>Est-ce que ce document-là ne démontre pas qu'on prenait en considération la saveur et l'arôme du tabac...</p>	<p>L'objection n'est pas débattue</p>
109	<p>[51] Est-ce que Monsieur Martel, vous êtes d'accord avec le fait que le tabac produit à Delhi a une relation directe avec le goût que celui-ci a lorsqu'il est fumé?</p>	<p>La question est reformulée ainsi: Est-ce qu'Agriculture Canada est d'accord avec le fait que le tabac développé à Delhi était développé en tenant compte du critère du goût</p>

		<p>lorsque fumé.</p> <p>PGC devra répondre par un oui ou un non, suivi d'une explication s'il le désire.</p>
110	<p>[55] Êtes-vous... Est-ce que je comprends, Monsieur Martel, que vous êtes... votre témoignage, c'est que le tabac produit par Agriculture Canada et Delhi n'a absolument rien à voir avec le goût qu'a la cigarette lorsqu'elle est fumée?</p>	<p>L'objection n'est pas débattue</p>
	<p><b>B. MISE EN MARCHÉ</b></p>	
32	<p>[314] Et ma question pour vous, Monsieur Martel, c'est : est-ce que ça ne vous rafraîchit pas la mémoire, est-ce que ce n'est pas... est-ce que n'êtes-vous pas d'accord avec moi que c'était important de garder ça à l'esprit pour Agriculture Canada, le fait que ce qui était les recherches, ce qui était développé, rencontrait les « requirements » du marché domestique et du marché d'exportation?</p>	<p>Le PGC répondra à la question suivante:</p> <p>Était-ce important pour Agriculture Canada que les recherches et le développement rencontrent les « requirements » du marché domestique et du marché d'exportation?</p>
56	<p>[466] Est-ce que c'était, Monsieur Martel, une préoccupation pour Agriculture Canada, que les cultivateurs qui achetaient les cultivars développés puissent vendre leur tabac?</p>	<p>PGC devra répondre par un oui ou un non, suivi d'une explication s'il le désire.</p>
61	<p>[513] Est-ce que c'était une préoccupation d'Agriculture Canada que les cultivateurs qui utilisaient, qui faisaient pousser le tabac qui était enregistré puissent vendre leur tabac?</p>	<p>L'objection n'est pas débattue</p>
75	<p>[57] Le fait que le tabac, que les producteurs agricoles faisaient pousser suite aux recherches puis à l'enregistrement des cultivars que vous mettiez à leur disposition, le fait que ce tabac-là se vendait bien ou ne se vendait pas, est-ce que c'était quelque chose que Agriculture Canada prenait en considération ou c'était quelque chose dont vous ne vous occupiez pas du tout?</p>	<p>L'objection n'est pas débattue</p>

108	<p>[46] Donc, l'objectif principal d'Agriculture Canada et de Delhi, c'était de produire un tabac qui pouvait être commercialisé par les producteurs agricoles...</p> <p>[50] Donc le rôle d'Agriculture Canada, c'était de tenter, par des expériences agronomiques, de réduire le « tar » et la nicotine à son expression, à sa plus basse limite et de développer des lignes génétiques de cultivars qui pouvaient répondre, là, à ce programme-là de « less hazardous cigarette » ?</p>	<p>[46] L'objection n'est pas débattue</p> <p>[50] L'objection n'est pas débattue</p>
<b>C. LE DOCUMENT PARLE PAR LUI-MÊME</b>		
18	<p>[195] Très bien, merci. Et on lit :</p> <p>Since tobacco constitutes a major portion of Ontario's farm cash receipts, it is essential that all aspects of tobacco research should be coordinated to generate technology to cut our cost of production without compromising any of the quality and safety factors in order to make our tobacco an attractive commodity at the international market. In regards to domestic consumption, 7.4 million Canadians smoke and therefore, active R&amp;D must be maintained to ensure product quality and safety and improve production efficiency.</p> <p>Est-ce que ça correspond, ça, Monsieur Martel, à la façon dont Agriculture Canada voyait les choses?</p>	<p>PGC devra répondre par un oui ou un non, suivi d'une explication s'il le désire.</p>
19	<p>[213] Above all considerations, as long as 6 million Canadians continue to smoke and consider smoking as a socially acceptable behaviour and the political experience here remains unchanged, the Research Branch has an obligation to conduct research and development in tobacco in order to help produce and provide a quality consumer product in tobacco similar to any other crop and to protect the interest and welfare of Canadian tobacco producers who</p>	<p>PGC devra répondre par un oui ou un non, suivi d'une explication s'il le désire.</p>

	<p>depend on tobacco for their livelihood.</p> <p>Est-ce que vous êtes d'accord avec cet énoncé-là, Monsieur Martel, en tant que représentant d'Agriculture Canada dans les années quatre-vingt-six (86), quatre-vingt-sept (87), est-ce que c'était la position d'Agriculture Canada?</p> <p>[218] D'accord. Et si, assumons, pour les fins de ma question, que l'« obligation » n'est pas, est une obligation morale, n'est pas une obligation légale?</p>	
20	<p>[219] À la question, Monsieur Martel, de savoir est-ce que ça, c'est votre compréhension de la position d'Agriculture Canada en quatre-vingt-six (86), quatre-vingt-sept (87), votre réponse, c'est quoi... est-ce que cet énoncé-là, Monsieur Martel, représente la position d'Agriculture Canada en quatre-vingt-six (86), quatre-vingt-sept (87)? (l'énoncé qui est dans le texte en anglais Q213)</p>	<p>PGC devra répondre par un oui ou un non, suivi d'une explication s'il le désire.</p>
21	<p>[221] Monsieur Martel, est-ce que vous... c'est votre compréhension, Monsieur Martel, que Agriculture Canada a toujours maintenu qu'aussi longtemps que l'usage du tabac au Canada est légal, elle a l'obligation, elle a un droit moral d'aider les fermiers qui utilisent le tabac pour gagner leur revenu?</p>	<p>L'objection n'est pas débattue.</p>
22	<p>[223] Est-ce que cet énoncé-là, que j'ai dit tout à l'heure, là, est-ce que Agriculture Canada a toujours maintenu, aussi longtemps que le tabac serait légal, qu'elle avait un droit moral d'aider les fermiers, est-ce que c'est quelque chose, à votre connaissance, qui a déjà été mentionné, ça, ou qui faisait partie de la politique d'Agriculture Canada par rapport aux cultivateurs de tabac?</p>	<p>L'objection n'est pas débattue</p>
23	<p>[249] Mais êtes-vous d'accord, Monsieur Martel, que c'est le même concept qui est véhiculé dans ce document-là de soixante-neuf (69) que dans celui sur lequel votre procureur</p>	<p>L'objection n'est pas débattue</p>

	<p>a apporté votre attention dans YMR-1, qui est le document de Delhi de mil neuf cent quatre-vingt-trois (1983)?</p> <p>(concept véhiculé : l'objectif d'Agriculture Canada est d'améliorer la qualité du tabac canadien afin qu'il soit acceptable pour le marché domestique et pour l'exportation)</p>	
<p>62</p>	<p>[516] Alors je vais le lire pour les notes : « The main objective of the flue-cured tobacco breeding at the Delhi Research Station is to develop high-yielding disease-resistant varieties that will have desirable agronomic characteristics to suit field production and cultural operations and which have chemical and physical characteristics to provide tobacco with good flavour and aroma. These characteristics are not only essential to produce high yields of good quality leaves, as required by our tobacco trade, but are also significant in affecting the end product use in terms of smoker's satisfaction. »</p> <p>Est-ce que ce n'est pas là, Monsieur Martel, un autre exemple du fait que Agriculture Canada prenait en considération, dans ses politiques générales du développement du tabac et de nouvelles lignes de tabac, la satisfaction des fumeurs qui allaient finalement fumer, au bout de la ligne, là, le tabac qui allait être produit?</p>	<p>L'objection n'est pas débattue</p>
<p>63</p>	<p>[555] Le patron dit : « Speaking of quality characteristics in flue-cured tobacco, one has to remember that today, tobacco is required that it will give lower tar and nicotine ratios and deliver a higher level of good taste. »</p> <p>Est-ce que ce n'est pas une autre démonstration, Monsieur Martel, qu'il était important, pour Agriculture Canada, dans le développement du tabac et de la recherche, que ce tabac-là allait « délivrer », excusez l'anglicisme, un haut niveau de goût, de bon goût, pour le consommateur?</p>	<p>L'objection n'est pas débattue</p>

64	[560] Donc le sous-ministre ne respectait pas son mandat, il allait au-delà de son mandat quand il disait ça, c'est ce que vous nous dites, en d'autres mots? (référence à la remarque du sous-ministre lue à la Q555)	L'objection n'est pas débattue
65	<p>[566] D'accord, c'est bon. Je comprends. « We hear a lot about "good flavour and aroma in tobacco", do we know what detriments flavour? Can these compounds be easily identified? Are flavour and aroma irritable characteristics? These and many other questions will require our attention in the future, present work on flavour precursors being carried out at Delhi may have to be intensified.”</p> <p>Ça, Monsieur Martel, est-ce que ce n'est pas, pour le sous-ministre, est-ce que ce n'était pas, pour le sous-ministre, quelque chose d'important?</p>	L'objection n'est pas débattue
76	[64] Êtes-vous d'accord avec moi, Monsieur Martel, qu'Agriculture Canada avait une responsabilité, qu'on appelle en anglais « key responsibility », pour la recherche du tabac et garder les cultivateurs informés des recherches qui se faisaient à Delhi et à Agriculture Canada au sujet des nouveaux types de tabac qui étaient... qui étaient développés et qui allaient être enregistrés et mis en vente?	Objection maintenue
78	<p>[73] Très bien, merci.... « referred to the cooperation of his department with the Department of Agriculture, which has the key responsibility for tobacco research and keep growers informed with regards to types of tobacco required to meet market demands.”</p> <p>Est-ce que ça, ça correspond factuellement à votre compréhension du rôle d'Agriculture Canada, à cette époque-là? (au début des années 70)</p>	Objection maintenue
79	[82] Monsieur Martel, je voudrais que vous répondiez à ma question, pas à la question que	Objection maintenue

	<p>je n'ai pas posée, à la question que je vous pose : est-ce que les termes qui sont utilisés là par rapport au rôle d'Agriculture Canada, pas d'autres termes, là, est-ce que c'était votre compréhension, la compréhension d'Agriculture Canada de son rôle?</p>	
80	<p>[86] Alors je lis : "One of the research objectives of the Department of Agriculture is to develop the tobaccos required for the production of less hazardous cigarettes."</p> <p>Encore une fois, Monsieur Martel, je n'essaie pas de vous piéger, là, je vous demande simplement si, est-ce que ça correspond à votre compréhension, en tant que représentant d'Agriculture Canada, de l'un des objectifs qui étaient échus à Agriculture Canada?</p> <p>(...)</p> <p>[90] Alors on ne vous demande pas de répéter une réponse, Monsieur Martel, on vous demande de répondre à la question, c'est ce qu'on fait de notre côté. Si votre procureur pense que vous répétez des réponses, il le dira au juge. Mais là, c'est un nouveau document, que vous n'avez pas vu, qu'on ne vous a pas mis, excusez-moi l'expression, sous le nez, puis je veux simplement avoir une précision de votre part par rapport à ces trois lignes-là. Bon, voilà, je pense qu'on a... « much to do about nothing », je n'ai plus rien à dire, c'est très simple, êtes-vous capable de répondre, Monsieur Martel, ou vous avez de la difficulté?</p>	<p>[86] Objection maintenue</p> <p>[90] Objection maintenue</p>
	<p><b>D. OBJECTIONS VARIA</b></p>	
13	<p>U-5 : Vérifier et indiquer si, dans les années 50 et 60, Agriculture Canada présentait aux cultivateurs de tabac certaines variétés enregistrées comme étant préférables à d'autres.</p>	<p>Objection rejetée</p>

17	<p>[188] Est-ce que Agriculture Canada considérait, Monsieur Martel, à travers Delhi, sa, la branche de recherche, qu'elle avait une obligation de conduire des recherches et de fournir aux consommateurs, aux producteurs et aux consommateurs, des produits du tabac comme pour n'importe quel autre produit cultivé au Canada, ou plante cultivée au Canada, et de protéger les intérêts des Canadiens, des producteurs canadiens à cet égard-là?</p>	<p>Le PGC répondra à la question suivante:</p> <p>Est-ce qu'Agriculture Canada a conduit des recherches et fourni aux consommateurs, aux producteurs et aux consommateurs, des produits du tabac comme pour n'importe quel autre produit cultivé au Canada ou plante cultivée au Canada dans le but de protéger les intérêts des Canadiens et des producteurs canadiens à cet égard?</p>
40	<p>[337] On lit, dans ce document-là, à la fin de la première page, à l'avant-dernier paragraphe : Another Agriculture Canada document warns that nicotine levels in the government crops must be neither too low nor too high. Pour quelle raison Agriculture Canada faisait cette mise en garde-là?</p> <p>Me MAURICE RÉGNIER : Maître Lehoux, je ne veux pas faire mon difficile mais ça, c'est un article de journal, qui cite un document de... que nous n'avons pas devant nous.</p>	<p>L'objection n'est pas débattue</p>
55	<p>[455] Bon, « satisfactory smoke », vous ne savez pas ce que ça veut dire?</p>	<p>Le PGC identifiera le document qui définit ce que signifie « satisfactory smoke » dans le document sous étude.</p>
69	<p>[618] Pourriez-vous vérifier ce qui a été fait par Agriculture Canada par rapport au « tar », par rapport au goudron, dans le contexte de ce programme-là, d'accord... d'accord, Monsieur.</p> <p>U-17 : Vérifier et indiquer ce qui a été fait par Agriculture Canada par rapport au goudron dans le contexte du programme de collaboration avec Santé Canada, et ce de 1967 à 1998.</p>	<p>L'objection n'est pas débattue</p>

71	[19] Qualifieriez-vous cette coopération-là d'étroite et de continue pendant ces années? (la coopération entre Agriculture et Santé Canada au début des années 70)	Objection maintenue. La question n'est pas pertinente.
77	[65] Est-ce que le rôle d'Agriculture Canada, Monsieur Martel, son rôle principal, et pour lequel il assumait un leadership...	L'objection n'est pas débattue
81	[104] Quelle est votre compréhension de ce que constitue « a safer cigarette »?	L'objection n'est pas débattue
82	[121] Puisque votre responsabilité, c'était le plant de tabac, selon les réponses que vous m'avez données, est-ce que la nicotine joue un rôle particulier dans le plant de tabac? Si oui, lequel?	Objection maintenue. La question demande une opinion scientifique.
85	[157] « ... representatives pointed out that more and more, the Department's tobacco research program is becoming health related.  C'est ça que vous étiez en train de dire, Monsieur Martel, dans vos mots à vous? (...)  [160] Donc il y avait... alors ça correspond à votre compréhension, Monsieur Martel... peut-être pas, là... ces trois lignes-là?	Est-ce que la position énoncée dans ces trois lignes là est confirmée dans des documents comme représentant la position du Gouvernement du Canada.
87	[189] Cette coopération-là dans le cadre du programme dont on parle entre Agriculture Canada et Health Canada, est-ce que c'était une coopération qui était importante, à votre avis?	Objection maintenue. La question n'est pas pertinente.
92	[284] D'accord. Vous allez vérifier qu'est-ce que c'était, ce programme-là, en quoi consistait-il, quel était son mandat, et qu'est-ce qui a été fait pour accomplir ce mandat-là, d'accord?  U-30 : Vérifier et préciser en quoi consistait le Delhi Tobacco and Health Bioassay Program, son mandat et ce qui a été fait pour accomplir ce mandat.	Le PGC fournira la description du mandat du programme et une description générale de ce qui a été fait pour l'accomplir.

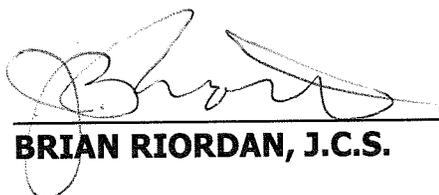
95	[328] Quel est l'objet de ce... on parle de quelles recherches dans ce document-là?	L'objection n'est pas débattue
101	[473] Alors pour chaque type de recherche, pour chaque type de recherche qui a été fait à Agriculture Canada, qui était... qui les finançait?	Objection maintenue. L'identification de sources de financement autre que le Gouvernement n'est pas pertinente
103	[634] C'est peut-être une excellente réponse, là, mais ce n'est pas la réponse à la question que je vous ai posée : est-ce qu'on ne considérait pas, est-ce que ce document-là ne confirme pas que AgCan considérait que le « lower TPM and the tar/nicotine ratio of the smoke » de ce tabac-là pouvait être considéré comme un gain important « in the health aspect of smoking »? (on réfère à la variété Delgold)	Objection retirée
105	[28] « What have we accomplished? The accomplishments of the Delhi Research Station have been dramatic in terms of impact on the Canadian tobacco industry. »  Êtes-vous d'accord avec cette affirmation générale-là?	Objection maintenue. La question demande une interprétation du document.
106	[30] À la page 4 de ce document, « Variety development », je voudrais attirer votre attention sur le passage suivant, à peu près dans le milieu du paragraphe, Monsieur Martel : « Our new releases, namely Nordel, Delgold, Newdel, Candel, and most recently Delliott, with Delgold occupying by far the largest acreage, were selected on the basis of maximized expression of the genetic potential under Canadian conditions and with the aims and objectives of the Canadian industry in mind. »  À quoi on réfère quand on réfère au « Canadian industry »?	L'objection n'est pas débattue

111	<p>[65] D'accord, merci. Euh... Lorsqu'on... lorsqu'on écrit là, « occupying by far the largest acreage » est-ce que ça représentait aussi, en quatre-vingt-huit (88), Monsieur Martel, la majorité du tabac, je ne parle pas juste de Delgold, mais ces variétés-là qu'on mentionne, là, est-ce que ces variétés-là ne représentaient pas la majorité du tabac acheté par les manufacturiers?</p> <p>Me MAURICE RÉGNIER : Je pense que c'est une question qui devrait être posée à vos clients.</p> <p>66] C'est votre... c'est votre témoin qui est interrogé et c'est votre témoin qui est supposé représenter Agriculture Canada. C'est votre témoin qui a déjà dit que ça représentait un pourcentage important de la production de tabac que le tabac canadien. C'est votre témoin qui a consenti à nous donner des précisions là-dessus lors d'un engagement donné hier ou avant-hier et je lui demande, factuellement, s'il sait que ces variétés de tabac-là, enregistré à travers le processus que vous avez décrit, offert aux producteurs pour qu'ils le fassent pousser, représentait la grande majorité du tabac acheté par les manufacturiers canadiens et utilisé dans leurs cigarettes.</p>	Objection maintenue. Ce n'est pas le bon témoin pour répondre à ce genre de question.
120	<p>[175] "The main objective of the Variety Evaluation Committee is to ensure that varieties which will result in an overall improvement in Ontario tobacco, are made available to growers. The committee's general consensus was that varieties such as Nordel and Delgold that have good cured leaf quality, and in particular higher nicotine content, are the types of varieties which will meet growers needs and also provide tobacco leaf attractive to both the domestic and export buyers."</p> <p>Pourquoi en particulier avec des variétés avec un « higher nicotine content », Monsieur</p>	L'objection n'est pas débattue

	<p>Martel? (...)</p> <p>[180] Pourriez-vous vérifier (...)</p> <p>[181] (...) la signification de ce passage?</p>	
	<b>E. NON PERTINENT</b>	
9	[126] Pourriez-vous vérifier? (Vérifier quels étaient les programmes du gouvernement fédéral après la guerre jusqu'au début des années 60 qui visaient à venir en aide aux producteurs de tabac)	Objection maintenue. Le sujet n'est pas pertinent à la cause.
14	[173] À votre connaissance, pendant ces années-là, est-ce que les cultivateurs de tabac étaient assujettis à des quotas de production? (dans les années 50 et 60)	Objection maintenue. Le sujet n'est pas pertinent à la cause.
15	[176] Est-ce qu'il y avait des tarifs en vigueur au Canada qui protégeaient le tabac canadien? (dans les années 50 et 60)	Objection maintenue. Le sujet n'est pas pertinent à la cause.
25	[253] Très bien. Est-ce que, aux États-Unis, il y avait d'autres centres de recherche, à votre connaissance, à cette époque-là? (années 50-60)	L'objection n'est pas débattue
26	[254] Ailleurs au monde, est-ce qu'il y avait d'autres centres de recherche sur le tabac?	L'objection n'est pas débattue
96	[377] Pourriez-vous vérifier s'il y a différentes méthodes qui ont été utilisées, lesquelles, et quand ces méthodes-là ont été utilisées? (méthodes pour mesurer le goudron)	Objection rejetée. Le PGC identifiera les méthodes scientifiques employées pour mesurer le goudron dans la fumée pour les fins du « less hazardous smoking programme ».
97	[378] Est-ce que ces méthodes-là sont restées les mêmes ou c'est différentes méthodes qu'on... qu'on utilisait en même temps, ou c'est plutôt diverses méthodes qui ont été utilisées à divers moments dans le temps? (méthodes pour mesurer le goudron)	L'objection n'est pas débattue

<p>98</p>	<p>[452] Alors quels sont ces expériences-là qui ont été faites, par Agriculture Canada, dans ce contexte-là?</p> <p>U-43 : Indiquer et préciser la liste des expériences faites à Delhi par les chercheurs d'Agriculture Canada à l'intérieur du projet de collaboration entre Agriculture Canada et Santé Canada eu égard aux niveaux de goudron et/ou nicotine.</p>	<p>Objection maintenue. La question est excessivement large et le Tribunal ne voit pas la pertinence de l'information demandée aux allégations des actions en garantie.</p>
<p>102</p>	<p>[474] Alors, pour les recherches concernant... qui étaient faites à Agriculture Canada concernant les « smoking machines », qui les finançait, ces recherches-là, pourriez-vous le vérifier?</p> <p>U-45 : Vérifier qui finançait les recherches sur les « smoking machines » chez Agriculture Canada.</p>	<p>Objection maintenue. La question n'a pas de pertinence.</p>
<p>113</p>	<p>[84] Ce document commence ainsi : « The tobacco R &amp; D activities of the Research Branch have been a steady source of agriproduction technologies and systems which not only helped eradicate the nation's total dependence on foreign imports, but also facilitated tobacco to become a very significant non-food export commodity in Ontario of an undeniable economic merit, i.e. on a average, the annual farm-cash value for the past seven years, has been grow over \$324 000 000. In 1984, Canadians spent an estimated five \$5 billion on tobacco products amounting to 1.2 % of the GNP of 420.8 billion. »</p> <p>Êtes-vous au courant de ce fait-là, Monsieur Martel?</p>	<p>L'objection n'est pas débattue</p>
<p>114</p>	<p>[95] J'essaie de comprendre. Est-ce que, à cette époque-là, en mil neuf cent quatre-vingt-cinq (1985)... le Canada était dépendant des importations de tabac venant de l'étranger pour sa production annuelle de tabac?</p>	<p>Objection maintenue. La question n'a pas de pertinence.</p>
<p>115</p>	<p>[96] Est-ce qu'il n'est pas exact qu'à cette</p>	<p>Objection maintenue</p>

	époque-là, non seulement le tabac canadien suffisait à alimenter l'industrie canadienne du tabac, mais qu'on... qu'on en exportait? (en 1985)	
116	[97] Les gens d'Agriculture Canada, Monsieur Martel, et les gens de Delhi participaient-ils à des missions commerciales à l'étranger?	Objection maintenue
117	<p>[105] J'ai en tête, quand je vous pose la question, des missions où on aurait... toute autre mission, en fait, à l'extérieur de celles que vous avez décrites.</p> <p>Me MAURICE RÉGNIER :</p> <p>Je ne vois pas en quoi ce soit pertinent aux procédures, je vais m'objecter à ce... à cet engagement, à ce que vous lui demandez.</p> <p>U55 : Préciser quelles sont ces missions commerciales, quand ont-elles eu lieu, qui y participait et si des rapports de mission ont été rédigés; dans l'affirmative, fournir une copie de ces rapports de mission.</p> <p>U-56 : Vérifier si dans les missions commerciales où des représentants de Delhi auraient rencontré des producteurs de tabac étrangers ou des compagnies manufacturières étrangères, à l'occasion desquelles ils auraient discuté de tabac, de production, à l'occasion desquelles ils auraient fait état des caractéristiques des variétés canadiennes. Préciser quelles sont ces missions commerciales, quand ont-elles eu lieu, qui y participait et si des rapports de mission ont été rédigés; dans l'affirmative, fournir une copie de ces rapports de mission.</p>	Objection maintenue



**BRIAN RIORDAN, J.C.S.**